

> Intitulé de l'emploi

Orthoptiste

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'orthoptiste réalise des activités de rééducation pour des personnes atteintes de déficiences visuelles et de troubles de la vision sur le plan moteur, sensoriel, cognitif, fonctionnel. Par ces activités, il contribue à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

> Activités principales

- Recensement des informations à partir du dossier médical et du patient
- Réalisation de bilans d'orthoptie mesurant les capacités visuelles, les déficiences et les troubles visuels oculomoteurs, fonctionnels et neuro-sensoriels
- Réalisation d'examen complémentaires en ophtalmologie
- Établissement du plan de rééducation en orthoptie
- Réalisation d'activités d'orthoptie pour la rééducation ou la réadaptation
- Informations, conseils au patient et à l'entourage
- Transmission d'informations écrites et orales pour la garantie de la traçabilité et le suivi des soins
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants et des stagiaires
- Rédaction et mise jour du dossier d'orthoptie du patient
- Réalisation d'études et de travaux de recherche
- Veille professionnelle

> Compétences requises

Savoir :

- Soins d'urgence (AFGSU attestation formation gestes et soins d'urgence)
- Hygiène hospitalière
- Psychosociologie du handicap

Savoir-faire :

- Élaborer et formaliser le diagnostic d'orthoptie du patient selon l'examen clinique, l'analyse de l'ordonnance et les données recueillies par tests
- Évaluer la fonction visuelle, la vision binoculaire et détecter les anomalies
- Choisir et utiliser les techniques de rééducation les mieux adaptées en orthoptie
- Conseiller sur les moyens de suppléance des fonctions visuelles
- Créer une relation de confiance avec le patient et l'entourage
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions d'orthoptie avec la collaboration du patient, de l'entourage et des professionnels de santé
- Évaluer les techniques nouvelles et les produits
- Analyser, synthétiser des données utiles et précises
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage dans une démarche d'autonomisation

Comportements professionnels :

- Sens du service public
- Discrétion
- Rigueur
- Bon relationnel

> **Conditions particulières d'exercice**

- Certificat de capacité d'orthoptiste
- Travail en chambre noire et dans une ambiance de luminosité alternative (intensive/normale et inversement)

> **Tendances d'évolution**

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Développement de l'utilisation des outils informatiques

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Nécessité de renforcer les connaissances en bureautique et en logiciels dédiés

> **Proximité avec d'autres emplois**

- Cadre de santé